

COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie, sur convocation qui leur a été adressée le seize mars deux mille vingt-six par Madame le Maire, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : 39 membres,

Mme ROYER,

Mme ROUSSELIN, M. BERRUEZO, Mme MARETHEU, M. SCHREIBER, Mme RAYNAUD, M. PEREZ, Mme NOIRET, M. COUTURE, Mme LEVY, M. COURTOIS L., Mme VASQUEZ, M. CARREZ, M. PELLÉ, M. CASTILLE, Mme HOUDOT, Mme ALLARD, Mme BELLAL, Mme BRANES, M. BONIFACE, Mme CIPCIC, M. MONROCHE, M. BOUCHET, Mme CHELLY, Mme CALVEZ, M. REZARD, M. GRIGNON, Mme PECOT, Mme TROUBLÉ, M. RENÉ, Mme DANI, Mme HASSID, M. MOLEINS, M. COURTOIS M., M. CAVANNA, M. MARTET, M. RUTIN, Mme SALAGAMA, Mme RAFFET

Excusé(s) :

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance : Mme Charlotte RAFFET

Ces formalités remplies, le Conseil Municipal a :

- Approuvé, à la majorité, l'élection du Maire Madame Christel ROYER, par 35 voix pour, 4 voix pour Monsieur Jean-Marc RUTIN,
- Approuvé, à l'unanimité, la détermination du nombre d'adjoints au Maire,
- Approuvé, à l'unanimité, l'élection des adjoints au Maire, par 35 voix pour et 4 bulletins blancs,
- Approuvé, à l'unanimité, la délégation d'attributions au Maire, par 35 voix pour et 4 abstentions (M. Rutin, Mme Salagama, M. Martet, Mme Raffet),
- Approuvé, à l'unanimité, la création de deux emplois de collaborateurs de cabinet,
- Approuvé, à l'unanimité, les indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués,
- Approuvé, à l'unanimité, le tableau des indemnités de fonction des élus du Conseil municipal,
- Adopté, à l'unanimité, le règlement intérieur du Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h26.

Le Maire,



Christel ROYER